

# BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONE

## MARDI 13 OCTOBRE 2020 - 17H30

<b>Présent(s)</b>	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, DUPONT Anne-Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, VIDIL Andrée
<b>Invité(s) à titre consultatif</b>	FRITSCH Guillaume, FRIZZA Dominique, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
<b>Absent(s) excusé(s)</b>	SOIN Patrick

\*\*\*\*\*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

<b>1. Décisions à prendre :</b>	<b>1</b>
1.1. Affaires internationales, candidatures aux élections (Invité : Dominique Frizza)	1
1.2. Demande d'annulation des frais de mutation - convention inter club	2
1.3. JO JP PARIS 2024 / Le Coq Sportif / Lettre d'engagement	2
<b>2. Point d'information / questions diverses</b>	<b>3</b>
2.1. Tenues de course WORLD TRIATHLON 2021 : nouveau logo	3

\*\*\*\*\*

### 1. Décisions à prendre :

#### 1.1. Affaires internationales, candidatures aux élections (Invité : Dominique Frizza)

Le BE du 25 septembre 2020 a déjà validé les candidatures suivantes pour les élections aux instances internationales :

- Executive Board : Bernard Saint-Jean
- Medical and Anti Doping Committee : Claude Marble
- National Coaches Committee : Philippe Fattori

De nouvelles candidatures se sont déclarées sur d'autres commissions :

- Women's Committee : Denis Jaeger
- Women's Committee : Anne Charlotte Dupont
- Paratriathlon Committee : Cyrille Mazure

**Le BE décide de valider à l'unanimité les candidatures de :**

- **Cyrille Mazure pour le Paratriathlon Committee**
- **Anne Charlotte Dupont pour le Women's Committee**

### **1.2. Demande d'annulation des frais de mutation - convention inter club**

Pour lancer l'activité raid chez les jeunes sur la région Toulousaine, deux clubs (AbsoluRaid et TUC Triathlon) ont développé un partenariat afin de co-animer une section Tri-Raid pour les jeunes de 8 à 15 ans. Une convention a été signée entre ces deux clubs le 28 novembre 2019.

Le club AbsoluRaid souhaite s'engager dans un processus de labellisation "Ecole de Raid". Il propose aux jeunes triathlètes / raideurs du TUC Triathlon de prendre leur licence au sein du club AbsoluRaid (pour mémoire l'un des critères pour obtenir la labellisation visée est de compter au moins 10 licences jeunes).

Tout changement de club affilié avant le 1er novembre étant soumis à paiement de droits mutation, le club sollicite le BE pour obtenir une annulation des droits de mutation des jeunes du TUC Triathlon au regard du projet commun aux deux clubs.

**Les membres du BE décident à la majorité d'accéder à la demande du club. Pour la saison 2021, les droits de mutation des jeunes quittant le TUC Triathlon pour le club AbsoluRaid seront annulés.**

### **1.3. JO JP PARIS 2024 / Le Coq Sportif / Lettre d'engagement**

Le procès verbal n° 19 du BE du 14 septembre mentionne :

*Il est rappelé que Paris 2024 a prévu une clause précisant que :*

- *Les fédérations qui en feraient la demande pourraient conserver leur équipementier fédéral pour les tenues destinées à la compétition lors des Jeux de Paris 2024 en échange d'une contribution à hauteur de 400.000 € versée par la F.F.TRI. à Paris 2024*
- *Les dotations demandées pour la pratique du triathlon et du paratriathlon en compétition devraient être fabriquées par le sous-traitant P&R*

*Le BE confirme que la F.F.TRI. n'est pas en mesure de payer 400.000€ pour conserver son équipementier pour les tenues destinées à la compétition lors des Jeux de Paris 2024.*

La disposition suivante est soumise au BE pour compléter la mention ci-dessus car la F.F.TRI. doit adresser à Paris 2024 une lettre d'engagement précisant que la F.F.TRI. ne souhaite pas faire jouer l'option lui permettant de conserver son équipementier fédéral et qu'elle ne peut changer d'avis :

- *"Je reconnais que le choix mentionné, qui a été opéré en accord avec les dispositions notamment statutaires s'imposant à la Fédération Française de Triathlon est ferme et définitif et engage irrévocablement la Fédération Française de Triathlon vis-à-vis de PARIS 2024."*

**Les membres du BE valident la disposition proposée.**

## 2. Point d'information / questions diverses

### 2.1. Tenues de course WORLD TRIATHLON 2021 : nouveau logo

La fédération internationale de triathlon a changé de nom, elle devient "WORLD TRIATHLON" (et non plus l'ITU). Son nouveau logo est le suivant :



La question de l'adaptation des tenues de courses des équipes des différents pays sur les circuits 2021 est posée et un projet de réglementation est en cours d'étude. L'unique question est relative à la présence (ou pas) du nouveau logo (épaule droite) sur les tenues trifonctions des 2021.

Le projet de réglementation en cours de préparation par les services de WORLD TRIATHLON prévoit plusieurs traitements différents en fonction des niveaux de circuits.

Au-delà des modalités d'affichage qui seront obligatoires en fonction des circuits, une décision qui tendrait à obliger les fédérations nationales à fabriquer de nouvelles tenues dès 2021 serait difficilement soutenable en terme de développement durable car elle ne permettrait pas d'écouler les stocks de tenues non utilisées en 2020.

Philippe FATTORI (coaches committee) et Bernard SAINT-JEAN (constitution committee) ont déjà eu à donner un avis à la direction des sports de WORLD TRIATHLON et ont exprimé la demande d'une année de transition.

Les membres du BE valident cette demande d'année de transition.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
*Président*

**Pierre BIGOT**  
*Secrétaire Général*